

**B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai, BC, BR,
BE mesure, BE vérification, BE essai, H1, H1V, H2, H2V, H2V Essai, HC,
HE mesure, HE vérification, HE essai**

Renouvellement des indices suivant les indices précisés sur la dernière attestation de formation.

Objectifs :

- Rappeler les points fondamentaux et mise à jour des connaissances des personnes habilitées.
- Permettre aux personnes concernées d'opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation.

Pré-requis :

Avoir validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage et être en possession de l'attestation de formation.

Durée de la formation :

2 jours soit 14 heures + 3.5 heures si photovoltaïque

Intervenant :

La formation est animée par un formateur expérimenté

Moyens et méthodes pédagogiques :

Diaporama, film. Textes réglementaires et juridiques.

Formation participative, études de cas pratique, exercices pratiques dans notre salle équipée de cellules haute et basse tension.

Objectifs opérationnels :

- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
 - *Identifier les limites et les zones d'environnement.*
- Citer les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.).
 - *Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation.*
 - *Repérer la zone de travail qui lui a été définie.*
 - *Appréhender une zone de voisinage.*
- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc.).
 - *Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.*
- Citer les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.).
 - *Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection (outillage isolé, VAT, etc.).*
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
 - *Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.*
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations.

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE POUR LES OPERATIONS D'ORDRE ELECTRIQUE BASSE ET HAUTE TENSION



- *Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.*
- *Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des opérations (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).*
- Décrire les opérations de la consignation et les documents associés.
 - *Réaliser des CONSIGNATIONS sur différents types d'ouvrages ou d'installations.*
- Nommer les documents applicables dans le cadre des opérations (attestation de consignation, autorisation de travail, instructions de sécurité, etc.).
 - *Rédiger les documents applicables dans le cadre des opérations.*
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une opération.
 - *Organiser, délimiter et signaler la zone de travail.*
 - *Eliminer un risque de présence tension dans la zone de voisinage renforcé.*
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
 - *Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité.*
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
 - *Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.*
 - *Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.*

Suivi et évaluation :

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques.

Le candidat se verra attribuer une attestation de formation.

Ce programme est conforme à la Norme NF C 18-510/A1 de Février 2020